



Dans ce numéro

 **COURRIER**
Site web pour les enseignants 2

 **ACTUEL**
Les adieux de Jean Carrard 2

 **AUTREMENT DIT...**
Jeu de l'oie informatique 3

 **EMPLOI**
14 postes vacants 4

 **CONSEIL D'ETAT**
Les décisions de la quinzaine 7

 **MEMENTO**
Vie d'enfant au Musée romain 8

Site Intranet Etat de Vaud

Revue de presse et communiqués du jour, projet de lois en consultation et autres nouveautés sont accessibles à tous les employés sur le site Etat de Vaud en Intranet. Il suffit d'installer sur son ordinateur un logiciel de navigation et de se connecter au réseau cantonal vaudois. Tout cela est gratuit! Pour en savoir plus, lisez la prochaine Gazette ou appelez Alban Schmid au 021/316 40 57.

Découvrir l'informatique en jouant



PHILIPPE MAEDER

Lors de la journée des Ateliers du Département des finances du 29 juin, la Direction informatique a imaginé un jeu de l'oie pour illustrer le cheminement d'un projet informatique. Elle voulait ainsi rendre attentifs les services aux facteurs de succès d'une telle démarche. Définition des objectifs, obtention des ressources, réalisation et mise

en œuvre d'un projet supposent différentes étapes parsemées tantôt de tracasseries administratives, tantôt de bonnes surprises.

Apparemment, l'informatique peut devenir un sujet gai et ludique. Alors, à vos pions pour ce jeu d'enfant en 50 cases.

Page 3

CULTURE

Théâtres d'été à Nyon

Organisé par l'Association d'animation théâtrale de Nyon, le festival international *Théâtres d'été* réunit chaque année au mois d'août théâtre et danse d'aujourd'hui. En privilégiant l'inédit, l'insolite et l'humour.

Cette année, la manifestation sera suisse. Saisissant le prétexte de l'anniversaire de la Constitution, les organisatrices ont rassemblé six troupes de Suisse allemande, six de Suisse romande et une du Tessin. Dans un appel à l'Au-delà qui interpelle une Suisse concrète, solide et neutre en cette fin de millénaire.

Pages 6 et 8



SERVICE DE PRESSE

Education sur le web

Nous essayons de lancer un projet pour rendre certains documents accessibles aux cyber-étudiants. Le projet, *Education pour tous...Tous pour l'éducation*: un réseau de sites web vaudois consacré à la diffusion de documents pédagogiques sur Internet. Les principes: chaque établissement qui dispose d'un site web pourrait y participer, avec un ou plusieurs répondants par établissement. Les tâches du répondant: susciter l'intérêt des collègues afin de les amener à créer des documents pédagogiques (informatisés ou non), et se charger de les publier sur le web de son site. (...) Qu'en pensez-vous?

Michel Testaz, Lausanne (tiré du Forum Internet de l'Etat de Vaud)



A vendre: appartement de 4,5 pièces dans quartier tranquille et cadre de verdure à Prilly. 125 m², beau balcon, cheminée, cuisine agencée et habitable. Garage-box et jardin en copropriété; possibilité de place de parc extérieure. Prix: Fr.490'000.- à discuter.

Téls 021/635 05 97 ou 624 66 41 (soir). Natel 079/212 73 51.

Recherché par la bibliothèque de physique de l'Université de Lausanne: une caisse d'environ 1,2 m³ à 1,8 m³ pour expédier des revues en Inde par bateau. Cet envoi est un don de la Section de physique à la bibliothèque de l'Université de Bangalore.

Offres à adresser à:
Mme J.Moll, tél. 021/692 36 10.
E-mail: Josiane.Moll@sphys.unil.ch.



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Domon, Françoise Cottet, Francine Crettaz, Jacqueline Decurnex, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desaulles.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/316 40 50

Fax 021/316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

Jean Carrard: trente-huit ans au service de l'école vaudoise

Responsable des fournitures et éditions scolaires, Jean Carrard a passé le témoin cet été.

Je vais enfin pouvoir m'occuper de tout ce que je n'ai pas pu faire jusqu'à maintenant. Et surtout consacrer du temps à ma famille et mes amis».

Pas de nostalgie dans les propos de Jean Carrard: au moment de prendre sa retraite après trente-huit ans passés au service de l'Etat, l'homme est plein de projets. Instituteur dès 1960, il fait ses débuts dans une classe à trois degrés, «des petits de l'école enfantine aux grands gaillards de quinze ans, il fallait y aller». Après avoir passé un brevet de classe de développement, il travaillera à l'Ecole Pestalozzi jusqu'en 1970. Il participe alors à la création, à la fin des années soixante, du GRETI, le groupe romand pour l'étude des techniques d'instruction. Administrateur à mi-temps de ce groupe, il est engagé comme adjoint du secrétaire général du Département de l'instruction publique: l'année 1970 marque son entrée dans l'administration cantonale.

Des Fournitures scolaires à la CADEV

Six ans plus tard, Jean Carrard devient chef de l'Office des fournitures et éditions scolaires, l'OFES, qui sera réuni à l'Economat pour former la CADEV en 1997. «La création de la CADEV m'a permis de me libérer d'un certain nombre de tâches, notamment de la comptabilité. Pour le reste, Max Fattet et moi avons partagé les soucis en deux: il s'est surtout occupé de l'unité Eco-

nomat et de la mise en place de la CADEV. Je suis resté responsable de toutes les fournitures et éditions scolaires». Une initiative dont le jeune retraité est particulièrement fier, «c'est d'avoir réussi à engager une collaboration entre le Service de la formation professionnelle, qui a toujours produit une grande quantité de publications, et l'OFES de l'époque. Cette centralisation a permis une meilleure gestion des ressources de l'Etat».

Un avenir anticipé

Jean Carrard s'en est allé tranquille à la fin du mois de juin. La succession est assurée: «J'ai grande confiance en Yves Croiser, on est de la même veine». Jusque-là adjoint au Service de l'enseignement primaire et secondaire, M. Croiser doit diriger et gérer le secteur formation scolaire et professionnelle à la CADEV. Il voit son nouveau travail comme un savant dosage d'administration et de pédagogie. L'achat du matériel scolaire au meilleur prix oui, mais accompagné d'un examen attentif du besoin des classes, du ballon de football au stylo feutre.

«J'ai eu une chance extraordinaire», tient à préciser Jean Carrard avant que nous nous quittions, «c'est d'avoir eu la confiance des chefs de service et de département. Par cette relation privilégiée, j'ai toujours obtenu ce que je demandais. L'outil de travail à disposition aujourd'hui est bon grâce à cela».

Christine Matthey Desaulles

3e swiss police triathlon yverdon-les-bains 9 septembre 1998

courses individuelles - courses par équipes

Parcours :

- natation 500 m
- vélo 30 km
- course à pied 2 km

Quart :

- policiers
- gardes-frontière
- fonctionnaires vaudois
- toute personne en relation professionnelle avec la police ou les gardes-frontière

La police cantonale vaudoise ouvre pour la première fois le Swiss Police Triathlon à tous les fonctionnaires vaudois.

L'organisation est assurée conjointement par la police cantonale vaudoise, les polices municipales vaudoises et le corps des gardes-frontière.

Le délai d'inscription est fixé au samedi 15 août 1998. Des renseignements peuvent être obtenus auprès de: Police cantonale vaudoise, Centre de formation de la Blécherette, 1014 Lausanne.

Tél. 021/644 82 01 - fax 644 82 28.
E-mail: eric.flaction@POLCANT.vd.ch



Imaginé par la DPSI et réalisé par Richards

Règles du jeu

- 1 Case départ.
- 4 Vous avez raté la session du Grand Conseil pour présenter votre EMPD. *Attendez un six pour sortir.*
- 8 Aide de la DPSI. *Allez devant le joueur qui vous précède.*
- 13 Un bug envoie un commandement de payer à M. le Conseiller d'Etat Favre. *Passez deux tours pour votre augmentation.*
- 16 Votre nouveau logiciel donne des boutons à votre personnel. *Retour à la case 10.*
- 20 Une clause en petits caractères dans votre contrat: votre fournisseur vous demande 30'000.-. *Reculez de 10 cases.*
- 23 La Commission informatique du Grand Conseil vous pose une question embarrassante. *Passez un tour.*
- 26 L'appel d'offre vous fait économiser 50'000.-. *Avancez à la case 35.*
- 29 Votre projet prend du retard. *Reculez-vous de 5 cases.*
- 33 Un remerciement d'usager pour les performances de vos services. *Rejouez.*
- 37 Vous revendez votre application à un autre canton. *Avancez de 5 cases.*
- 41 Vous achetez l'application d'un autre canton. *Avancez de 10 cases.*
- 45 Vous travaillez avec Windows 2.0. *Attendez l'an 2000.*
- 47 Crash disque de votre serveur, back-up illisibles. *Retour à la case départ et signez un contrat de prestations avec le CIEV.*
- 50 Case arrivée. *Champagne offert par la DPSI, vous avez réussi votre projet.*

L'informatique, un jeu d'enfant...bien organisé



Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise

| Réf. | Fonction | Description |
|---------|---|-------------|
| 15.1078 | Directeur de la structure de modernisation cl. à déterminer | |
| 15.1092 | Premier bibliothécaire universitaire cl. 24-27, 100% | |
| 15.1099 | Chargé de recherche cl. 22-25 50% | |
| 15.1101 | Conseiller en orientation B cl. 21-23 50% | |
| 15.1100 | Chef de bureau A cl. 20-23 1^{er} secrétaire B cl. 17-19, 100% | |
| 15.1082 | Micro-informaticien cl. 15-18 100% | |

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

| | | |
|--|--|---|
| 15.1093 | Micro-informaticien cl. 15-18 50% | Activité : installation, maintenance, dépannage et sécurité d'un parc micro-informatique dans le cadre d'un réseau local. Possibilité d'effectuer des tâches de développement d'applications. Indispensable : CFC jugé utile à la fonction, une pratique de 5 ans environ dont 2 dans l'informatique. Capacité d'adaptation à de nouvelles situations et à des changements techniques. |
| 15.1088 15.1089 15.1090 15.1091 | 4 Mécaniciens automobiles expérimentés (Inspecteur B) cl. 15-18 100% | Activité : contrôle technique des véhicules en vue de leur admission à la circulation. Responsabilité de l'état de la sécurité d'emploi des véhicules contrôlés, ainsi que de leur conformité en matière de construction et d'équipements. Indispensable : CFC de mécanicien auto ou électricien automobile ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 6 ans environ ou maîtrise fédérale de mécanicien ou électricien automobile. Expérience du diagnostic et de la réparation sur diverses marques. Souhaité : expérience du contact avec la clientèle, aptitude à la communication. Avantages : restaurant d'entreprise, proximité des transports publics. |
| 15.1083 | Secrétaire cl. 15-18 100% | Activité : contribuer activement à l'administration de l'organisation dans le domaine des ressources humaines, dans l'administration du personnel, et être apte à seconder le correspondant informatique. Indispensable : CFC de commerce, pratique de 6 ans environ. Compétences en informatique, connaissance de la législation sur le travail, sens de la discrétion et bonne qualité d'écoute. |
| 15.1095 15.1094 | Surveillants A cl. 12-14 100% | Activité : assure la surveillance, le maintien en détention, ainsi que la rééducation et la formation professionnelle de personnes en exécution de condamnations pénales. Indispensable : CFC requérant au moins 3 ans d'apprentissage ou titre jugé équivalent. Pratique professionnelle de 3 ans. Sexe masculin, nationalité suisse, âgé de 25 à 45 ans, casier judiciaire vierge, doit être astreint ou avoir effectué ses obligations militaires. Lieu : Orbe. |
| 15.1097 15.1098 | Employés d'administration cl. 10-12 50% à 80% | Activité : diverses tâches administratives et comptables, telles que : traitement des factures, assistance à la gestion des budgets, saisie de données comptables. Indispensable : CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec environ 5 ans de pratique. Expérience dans le domaine de la comptabilité, pratique dans l'utilisation des logiciels comptables, ainsi que Word, Excel et Lotus Notes. |
| 15.1081 | Employé d'administration cl. 10-12 100% | Activité : au sein d'une petite équipe, effectue tous les travaux administratifs d'un registre foncier avec autonomie sur la base d'instructions générales. Indispensable : CFC d'employé de commerce et formation dans le domaine du registre foncier. Souhaité : connaissance du logiciel Capitastra (spécifique au registre foncier), ainsi que Word et Excel sur PC. Lieu de travail : Aigle. |
| 15.1084 15.1085 15.1086 15.1087 | Employés de bureau qualifiés cl. 8-11 Employés de bureau spécialisés cl. 7-10, 100% | Activité : orientée sur le service à la clientèle, guichet téléphone ou fax, aptitude et goût pour la communication, travail d'équipe rapide et précis. Polyvalence, esprit d'équipe, sens des responsabilités et respect des procédures. Indispensable : CFC d'employé de bureau ou titre équivalent ou diplôme de secrétariat d'une école privée ou CFC dans la vente et expérience de quelques années. Souhaité : pratique de la saisie informatique, du téléphone, et une bonne résistance au stress. Avantages : restaurant d'entreprise, proximité des transports publics. |

2ème parution

| | | |
|---------|---|---|
| 14.1076 | Employé d'administration cl. 10-12 70% | Activité : au sein d'une équipe, vous analysez des rapports de police avec précision, vous procédez à leur saisie, et vous effectuez leur classement. Indispensable : sens de la discrétion, CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC d'employé de bureau et pratique de 5 ans environ. Spécificité : vous n'avez pas de casier judiciaire. |
|---------|---|---|



La Suisse et Dieu font bon ménage à Nyon

Si vous vous accrochez au labour cet été, détendez-vous au «Festival Théâtres d'été de Nyon», du 5 au 15 août, véritable étape gourmande sur la route culturelle de Suisse romande.

Avant d'entrer dans le vif du sujet de la programmation, un carte synoptique des caractéristiques de ce festival s'impose.

Carte d'identité

Nom: Festival Théâtres d'été.

Parents: Association d'Animation Théâtrale Nyon (ATN).

Age: 14 ans.

Adresse (principale): Usine à Gaz. Résidences secondaires: Place du Château, Petite Usine.

Budget: 340'000 francs

Financement (insuffisant): recettes directes (plus de 50%), subventions (dont 25'000 francs de l'Etat de Vaud chaque année) et sponsoring.

Signes particuliers: programmation centrée sur ce que le théâtre, la musique et la danse «off» ont de meilleur à offrir.

Un menu-dégustation

Ce qui distingue ce Festival, c'est sa dimension d'abord: dimension humaine qui ne

donne pas ce sentiment d'affolement mêlé de découragement que l'on ressent souvent à la lecture des programmes surabondants que nous proposent bien des Festivals, sortes de buffets trop garnis: en fin de compte, on picore deux ou trois plats, gardant au cœur une certaine frustration, quand ce n'est pas un vague sentiment de culpabilité à l'heure du bilan de ce que l'on n'a pas pu voir.

En lisant le programme de Nyon, en revanche, on se dit que l'on va pouvoir tout suivre. L'organisation de ses soirées ne relève pas du marathon. On nous offre un rythme de dégustation, extrêmement digeste.

Carte culturelle riche, budget mince

Le *Festival Théâtres d'été de Nyon* compose la carte culturelle nyonnaise avec d'autres manifestations régulières comme le Festival international du film documentaire, connu sous son appellation «*Visions du Réel*», le *Paléo Festival*, mais aussi avec l'intense activité d'organisations comme la *Galerie Focale*, le *Musée du Léman*, etc.



Gorum-Gorum, comédie avec Daniel Ludwig

Aujourd'hui le Festival est en butte à de sérieuses difficultés financières. En effet, les sponsors ont tendance à soigner leur image ou la courbe de leurs ventes à travers les grosses manifestations médiatiques et le sport. La diminution, ou même la stagnation des aides des collectivités publiques péjorent cette situation. En effet, on le sait, une aide affirmée de l'Etat ou de la commune encourage toujours l'aide privée; *a contrario*, on a vu des sponsors et des mécènes se retirer suite au désengagement, même partiel, des pouvoirs publics.

Mais foin de pessimisme. Ariane Karcher et son assistante, Véronique Ferrero Delacoste, ont concocté un programme 1998 excellent et sont déjà sur le sentier de la guerre pour l'édition 1999.

Entre le Diable et le Bon Dieu, l'édition 1998

On nous l'annonce suisse et mystique. Suisse parce que nous sommes en 1998, année du 150^e anniversaire de la Confédération. Nous aurons donc une cuvée de productions helvétiques. Mystique parce que Dieu est présent, d'une manière ou d'une autre, dans chacun des spectacles proposés: un Dieu suisse avec Hugo Loetscher, un Dieu un peu piqué avec Thierry Romanens, un peu fou avec le Teatro Sunil, troupe clownesque tessinoise.

Qu'on ne croie ni en Dieu ni au Diable, qu'importe. C'est un plaisir d'aller à l'usine quelquefois, quand c'est le soir, à la lumière de l'été, au bord du lac, à Nyon.

Brigitte Waridel

Extraits du programme: voir Memento page 8



Un explosif strip-tease à l'envers de Gilles Jobin, chorégraphe suisse vivant à Londres



Les décisions de la quinzaine

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Yverdon-les-Bains: nomination de deux directeurs d'établissement primaire

Le Conseil d'Etat a nommé deux directeurs d'établissement primaire dans le groupement scolaire d'Yverdon-les-Bains et environs pour entrée en fonction au 1^{er} août 1998. Il s'agit de MM. J.-F. Hürst, directeur ad intérim et doyen de l'établissement secondaire C.-F. Ramuz à Lausanne, et Giancarlo Valceschini, actuellement maître titulaire et doyen à l'établissement secondaire de Pestalozzi à Yverdon-les-Bains. Ces deux nouveaux directeurs remplaceront Mme Micheline Daenzer, qui a fait valoir ses droits à la retraite avec effet au 31 juillet.

M. J.-F. Durussel, chef du SENEPS, 021/316 32 01 ou M. F. Loi Zedda, secrétaire général, 021/316 30 04

DEC

Département de l'économie

CCT de la serrurerie et de la construction métallique: nouvelles dispositions

Le Conseil d'Etat a souscrit à une demande conjointe des partenaires sociaux de la branche d'activité de la serrurerie et construction métallique. Le nouvel avenant porte sur une réduction de la durée du travail et sur une augmentation des salaires.

L'extension permettra également d'éviter que les employeurs dissidents pratiquent un dumping

social au détriment des travailleurs. Elle n'entrera en vigueur qu'après avoir obtenu l'approbation fédérale et sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1998.

M. François Czech, chef de l'inspection cantonale du travail, tél. 021/316 61 31

Ordonnance fédérale sur la limitation des travailleurs étrangers en consultation

Le Conseil d'Etat estime judicieux, pour l'avenir, de remplacer la politique dite des 3 cercles par un système binaire de recrutement qui accorde une priorité aux ressortissants de l'UE et de l'AELE. Il rappelle néanmoins son désaccord avec la réglementation appliquée lors des années précédentes aux saisonniers de l'ex-Yougoslavie. Par ailleurs, si les conditions d'admission basées sur les qualifications sont adéquates, la mise en place préalable d'une échelle d'évaluation desdites qualifications eût été souhaitable. Il s'oppose enfin à la diminution du nombre des autorisations saisonnières.

M. Roger Piccand, Chef du Service de l'Emploi tél. 021/316 61 01

DINF

Département des infrastructures

Réforme des chemins de fer

Le Conseil d'Etat a répondu à la consultation sur quatre projets d'ordonnances fédérales liées à la réforme des chemins de fer. Il demande également que les autobus et trolleybus des transports publics soient soumis au contrôle technique des services cantonaux compétents. Enfin, il déplore l'absence d'une loi cadre définissant les règles d'organisation et de financement des transports publics.

M. Vincent Krayenbühl, Service des transports tél. 021/316 73 73.

Nouveau secrétaire général adjoint

M. Michel Rubattel a été engagé le 1er juillet comme secrétaire général adjoint. Ingénieur en génie rural EPFL, M. Rubattel a dirigé pendant 14 ans un bureau spécialisé dans l'assainissement et les infrastructures.

Evaluation des missions

Le temps de la réflexion

Les services de l'administration cantonale ont procédé ces dernières semaines à l'inventaire de leurs missions. Celles-ci ont été triées selon leur degré de priorité, et soumises aux chefs de département. Où en est-on? L'évaluation politique des missions proprement dite est maintenant le fait du Conseil d'Etat. Les propositions des départements sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évaluation d'ensemble qu'en fera le gouvernement.

Pilier de l'assainissement des finances

Il serait maladroit de créer de fausses joies ou de vaines inquiétudes au sein de la fonction publique, alors que tout est encore provisoire. Pour l'éviter, le Conseil d'Etat a demandé aux chefs de service de garder confidentielles les informations qu'ils détiennent à ce propos. On peut néanmoins rappeler que l'évaluation politique des missions est l'un des piliers du plan d'assainissement des finances cantonales. Elle pourra peut-être éclairer des pistes directement utilisables par le gouvernement dans l'élaboration du budget 1999 déjà.

Rôle des départements

Une fois les priorités politiques déterminées, il ne faut pas s'attendre à un arrêt immédiat de certaines activités, ni, au contraire à ce que d'autres soient déployées sans limites. Le Conseil d'Etat informera largement sur ses choix, en même temps qu'il renverra son analyse aux départements. Sur cette base, ceux-ci devront déterminer la compétence de l'Etat, l'instance la plus apte à exécuter la mission, et le mode d'exécution optimal de celle-ci. Ils devront également effectuer les comparaisons intercantionales là où elles s'imposent. Enfin seulement, le Conseil d'Etat annoncera le calendrier de mise en œuvre.

Philippe Anhorn

Jean-Pierre Hocké aux Affaires extérieures



Dès le 1er décembre 1998, M. Jean-Pierre Hocké, ancien Haut commissaire aux réfugiés aux Nations Unies, deviendra le nouveau chef du Service des Affaires extérieures (SAE) du canton de Vaud.

Au bénéfice d'une vaste expérience internationale, M. Hocké mettra ainsi ses compétences au service de la politique d'ouverture et de coopération intercantonale, transfrontalière et européenne voulue par le Conseil d'Etat vaudois et conduite par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE).



SERVICE DE PRESSE

Le cheval à roulettes: l'un des nombreux jeux exposé au Musée romain de Lausanne-Vidy.

L'enfant gallo-romain, de la naissance à la mort

Intéresser le jeune public au patrimoine naturel, artistique ou historique, est une préoccupation constante de nombreux responsables de musées. En choisissant pour thème *L'enfant en Gaule romaine*, le musée romain de Lausanne-Vidy s'inscrit dans ce mouvement: susciter l'intérêt de très jeunes visiteurs, accompagnés par leurs parents, et les toucher à travers l'extraordinaire permanence des gestes enfantins répétés depuis deux mille ans.

Une collaboration entre plusieurs musées

Conçue par le musée d'Argentomagus en France, l'exposition est complétée par les collections de différents musées suisses, italiens et français. Elle s'attache à faire découvrir l'univers de l'enfant à l'époque romaine dans nos régions: de la naissance à



SERVICE DE PRESSE

Ex-voto de bébé emmaillotté.

la mort qui intervenait parfois très tôt. Les illustrations et objets exposés étonnent par leur actualité: bon nombre de jeux, tels que la marelle ou les billes, pratiqués aujourd'hui dans les cours de récréation, l'étaient il y a deux mille ans.

Une présentation enrichie par l'intervention des plasticiens lausannois Elisabeth Llach et Luc Andrié.

Dominique Guindani

A voir jusqu'au 6 septembre, au Musée romain de Lausanne-Vidy, ch. du Bois-de-Vaux 24, tél. 021/625 10 84. Ma-di: 11h-18h.



SERVICE DE PRESSE

La dinette de l'enfant gallo-romain.

Festival

«Théâtres d'été de Nyon»

Extraits du programme

Théâtre

Compagnie Dernière Cène. *Tourde suisse*. Direction: Marco Danesi. Intervention plastique: Anne Peverelli. Place du Bosquet, escaliers sous le Château, me 5 août, 20 heures.

Théâtre du Sentier. *Si Dieu était suisse*, de Hugo Loetscher. Trad. De Gilbert Musy. Mise en scène: Anne-Marie Delbart. Terrasse de l'Auberge du Château, je 5 août, 18 h 30 et Esplanade des Marronniers, je 6, sa 15 août, 19 h.

Daniel Ludwig. *Gorum Gorum: comédie affreuse*. Mise en scène: Nikola Weiss. Petite Usine, me 5, ve 7, 21 heures et je 6, sa 8 août 19 h.

Thierry Romanens. *Piqûres de Mystique*. Mise en scène: Denis Maillefer. Petite Usine, je 6, sa 8, lu 10, 21 heures, et ve 7, di 9, ma 11 août, 19 h. (Prix Suisse de la scène).

Teatro Sunil. *Giacobbe*. Texte, jeu et mise en scène: Daniele Finzi Pasca. Usine à Gaz, lu 10, ma 11 août, 20 h 45.

Théâtre de la Poudrière. *Ménagerie fine*. Texte et mise en scène: Yves Badin. Usine à Gaz, me 12, je 13 août, 20 h 45.

Danse

Tanztheater Dritter Frühling. *Ohn End*. Création collective d'après une chanson. Danse-théâtre. Usine à Gaz, me 5, je 6 août, 20 h 45.

Gilles Jobin. *A + B = X*. Usine à Gaz, ve 14, sa 15 août, 20 h 45.

Compagnie Drift. *Relâche noir*. Chorégraphie, danse, concept: Massimo Bertinelli, Béatrice Jaccard. Usine à Gaz, sa 8, di 9 août, 20 h 45.

Thomas Hauert. *Hoboken Dans*. Chorégraphie et danse: Thomas Hauert. Usine à Gaz, me 5, je 6 août, 20 h 45.

Kylie et Mikel. Chorégraphie et danse: Kylie Walters et Mikel Aristegui. Spectacle de rue du 11 au 15 août.

Musique

Angklung Duo. *Shake Bambouti*. Spectacle musical. Petite Usine, me 12, ve 14 août, 19h et je 13, sa 15 août, 21h.